

**AIB-VINÇOTTE BELGIUM association sans but lucratif**

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@aib-vincotte.be • www.aib-vincotte.com

Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels

Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875

Safety, quality and environmental services

☐ AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
☐ AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11

☐ AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
☒ AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Code PC Rési. **R1**
☐

Personnes responsables de l'exécution du travail:	RAPPORT n°: <u>2440801</u>
Nom, Prénom: <u>Tumalt</u>	Membre n°:
N° de TVA:	Adresse: <u>me de Velaine, 9</u>
ou n° de la carte d'identité:	<u>5101 ERPENT.</u>
Distributeur:	Date de visite: <u>12/4/06</u>
	Propriétaire ou Mandataire: Tél.:
Compteur: n°: index:	Nom, Prénom:
Type de comptage: ☒ jour - ☐ bihoraire - ☐ nuit -	Adresse: <u>idem</u>
	Demandeur:

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE	Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☐ Extension ☐ Modifi. ☐ Existante ☐ Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE: art. ☒ 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐	

Installation conçue pour la tension de 400 V, AC, Protection branchement: 1x63 A Type: NP

Description du branchement: acso-souterrain Type câble: ExV13 Section: 4 x 16 mm²

Alimentation tableau principal: 4 x 16 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: Van Plan

Type de prise de terre: Boucle Résistance de dispersion: 4 Ohms Isolement général: 10 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

	<u>Van Plan</u>	

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

NEANT

Le différentiel général ~~était~~ - a été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 12/4/31 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - ~~NEST PAS~~ - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ~~ETAIT~~ - PEUT ETRE - ~~NE PEUT PAS ETRE~~ - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Van le 10/05/2006
PRAISE

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: Plan
VISA DU DISTRIBUTEUR: [Signature]

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature

AIB-VINÇOTTE BELGIUM
FEDERIC ROBERT
[Signature]
2444